



Yann QUAY-BIZET

Secrétaire Départemental

UNE NOUVELLE FOIS CONVOQUÉ !

Malgré une condamnation définitive par la justice en juin 2025 pour sanctions abusives envers le Secrétaire SUD PTT Provence-Alpes, La Poste persiste dans son attitude revancharde à vouloir sanctionner, quel qu'en soit le prix ! ☐ “Ce que l'on nomme fermeté chez un roi s'appelle entêtement chez un âne” Thomas Erskine ☐ Les directions ne supportent plus la contradiction, l'opposition, la liberté d'expression préférant un parterre de partenaires dociles et transparents !

CONVOQUÉ UNE 5ÈME FOIS EN ENTRETIEN PRÉALABLE À SANCTION !

Les directions usent et abusent de pratiques de plus en plus douteuses pour mettre à mal les convictions syndicales tout autant que la conscience professionnelle des personnels et ainsi faire avaler des couleuvres de la taille d'un anaconda à la presse, aux usagers, aux Postières, Postiers et précaires !

Les collègues peinent à se faire payer les heures supplémentaires, les primes en temps et en heure, ou les éléments de rémunération variable ! Sans parler des dettes fantômes et autres montants prélevés par magie dans un bulletin de paie illisible et incompréhensible !

Changer des matériels, les faire réparer etc., c'est toujours la petite musique du "ça coûte cher" ! En revanche, payer des fortune pour ses juristes, ses avocats, en frais de justice et de condamnations là, c'est *open bar* ! Etonnamment dans ce contexte plus de problème de budget c'est *no limit* !

- ➡ NON ! SUD PTT ne rejoindra pas l'idéologie du "c'est normal" quand ça ne l'est pas !
- ➡ NON ! SUD PTT ne rejoindra pas la procession du "merci mon prince pour vos miettes" !
- ➡ OUI ! SUD PTT préfère résister debout que courber l'échine !
- ➡ OUI ! SUD PTT s'engage et se bat pour tout le monde et non ses propres intérêts !

Laisser persécuter un militant SUD PTT, c'est s'assurer que l'intolérable d'aujourd'hui ne soit que peu en comparaison de ce qu'ils feront avec nous et nos conditions de travail demain !

**UN RASSEMBLEMENT, AINSI QU'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE
SE TIENDRONT LE LUNDI 12 JANVIER 2026 À PARTIR DE 13H30
DEVANT LE VILLAGE LA POSTE** (1 place de l'Hôtel des Postes, 13001 Marseille).



Syndicat SUD APT Provence Alpes

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02 - Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Mail : sud13poste@orange.fr / Facebook : www.facebook.com/Syndicatsudapt13